

AFFAIRE N° 14 - Acquisition d'une propriété de 3 ha 69 a 87 ca située à la Montagne, St-Bernard, appartenant à la Congrégation des Filles de Mairie.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers collègues,

La Municipalité se propose d'acquérir un terrain de 3 ha 69 a 87 ca situé à la Montagne, St-Bernard, cadastré section CE n° 54 nouveau, en vue de l'extension future de l'école et d'équipements sportifs.

Ce terrain a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de la Congrégation des filles de Mairie pour la somme de 108 500 francs, compatible avec l'estimation des Services Fiscaux.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à effectuer le paiement de ce terrain pour le prix de 108 500 Francs ainsi que des honoraires du notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente correspondant.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt à contracter auprès de la C.D.C., chapitre 908 du budget primitif de 1978.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus

Vu
M. Denis, le 5 juillet 1978 ADOPTE A L'UNANIMITE
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
M. Pierre MAGNIER
Pour copie certifiée conforme
Pour le Directeur des Finances
et des Collectivités Locales
J. VASSE